Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 04 92 62 64 72 - snu04@snuipp.fr

à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute Provence,

objet : prélèvements des jours de grève

St Auban, le 6 avril 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme vous le savez, de nombreux personnels de l'Éducation Nationale sont mobilisés contre la réforme des retraites, en prenant part, notamment par la grève, aux grandes journées de mobilisations intersyndicales et interprofessionnelles. Engagés au quotidien au plus près des besoins des élèves, ils savent bien qu'ils ne pourront assurer leur service correctement jusqu'à 64 ans et plus. Que cela va engendrer une nouvelle dégradation des conditions d'accueil et d'apprentissages de nos élèves. Bref, ils sont déterminés, comme à leur habitude, à défendre un système éducatif fort qui réponde aux besoins des usagers.

Et pourtant, nombre d'entre eux risquent, selon les modalités d'application que vous retiendrez, de subir une punition qui n'est pas digne de leur engagement.

C'est pourquoi, nous vous rappelons que le prélèvement des jours de grève n'est pas une obligation et nous vous demandons, monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'avoir la plus grande attention à la situation réelle des personnels concernés, en particulier à celle des AESH.

Dans l'immédiat et compte tenu du contexte politique et du caractère durable du conflit, nous vous demandons de ne procéder à aucun prélèvement. Pour la suite, si finalement le retrait du traitement était l'option que vous reteniez, nous insistons sur la nécessité de ne pas prélever plus de deux journées par mois et de veiller à ce que tous les personnels soient traités équitablement, quel que soit l'organisme payeur dont ils dépendent.

Nos professions sont mises à mal, nos missions sont essentielles : veillez de votre côté à prendre soin de vos personnels pour qu'ils puissent continuer à remplir correctement leurs missions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

Nathalie Esposito, *Stéphane Bouthors,*



